

PROCÈS-VERBAL de la séance du conseil d'établissement de l'école Ste-Cécile tenue le 4 juin 2018 à 19h00.

Étaient présents, Mesdames et Messieurs :

Dominique Beauchemin, parent
Isabelle Desmarais, parent
Véronique Prince, parent
Amélie Pomerleau, parent
Mathieu Brodeur, directeur
Chantal Olivier, technicienne du service de garde
Vicky Guichard, éducatrice au service de garde
Kristine Galipeau, secrétaire
Karine Montreuil, enseignante
Amélie Ménard, enseignante
Catherine Turcotte, enseignante

Étaient absents(es), Mesdames et Messieurs :

Isabelle Forcier, parent
Véronique Langlois, parent
Luc Beaudoin, animateur SASEC
Jacqueline Meunier, membre de la communauté
Johanna Fehlmann, membre de la communauté

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

M. Mathieu Brodeur ouvre l'assemblée et il constate le quorum à 19h07.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé par Mme Vicky Guichard et appuyé par Mme Amélie Ménard

17CE1718-056

Adopté à l'unanimité

3. Parole au public

Il y a une personne dans le public qui se présente.

4. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la séance du 7 mai 2018

Il est proposé par Mme Karine Montreuil et appuyé par Mme Véronique Prince d'adopter le procès-verbal du 7 mai 2018 avec l'ajout suivant:

Point 4.1 Suivi fond à destination spécial environnement

M. Mathieu Brodeur nous informe qu'après des vérifications effectuées auprès des Services des ressources financières, il est impossible de transférer les sommes du projet OSEntreprendre vers un FDS. L'argent doit être utilisé dans l'année en cours.

17CE1718-057

Adopté à l'unanimité

5. Suivi budgétaire

M. Mathieu Brodeur nous informe que nous avons reçu un montant additionnel de 250.00\$ par projet entrepreneurial qui s'ajoute au 500.00\$ initial. Les enseignants dépenseront le tout d'ici la semaine prochaine.

M. Mathieu Brodeur nous indique également que Milton en fête a communiqué avec l'école pour nous informer qu'un montant des profits de cette année nous sera remis. Il est en attente d'un retour d'appel pour plus de détails.

6. Allocation C.É.

Le montant de 200.00\$ qui est alloué pour le conseil d'établissement sera utilisé pour défrayer une partie du goûter. Si les membres du C.É. désirent recevoir un montant pour le gardiennage, c'est également possible.

7. Budget initial 2018-2019

M. Mathieu Brodeur nous présente le budget initial de 2018-2019 à l'aide d'un document.

Résolution :

Le conseil d'établissement de l'école Ste-Cécile adopte le budget initial de 2018-2019 tel que présenté.

Il est proposé par Mme Amélie Ménard et appuyé par Mme Amélie Pomerleau d'adopter le budget initial tel que présenté.

17CE1718-058

Adopté à l'unanimité

8. Révision du code de vie

M. Mathieu Brodeur nous présente le code de vie ainsi que les valeurs qui s'y rattachent.

Il est proposé par Mme Dominique Beauchemin et appuyé par Mme Chantal Olivier d'approuver le code de vie tel que présenté.

17CE1718-059

Adopté à l'unanimité

9. Contenu en orientation scolaire et professionnelle

M. Mathieu Brodeur nous présente le contenu en orientation scolaire et professionnelle qui est abordé au 3^e cycle.

Il est proposé par Mme Vicky Guichard et appuyé par Mme Catherine Turcotte d'approuver le contenu en orientation scolaire et professionnelle tel que présenté.

17CE1718-060

Adopté à l'unanimité

10. Rapport de la présidente

La présidente est absente

11. Activité spontanée : projet de truite

M. Mathieu Brodeur nous informe que dans le cadre du cours de science en 6^e année, les enseignantes et les élèves se sont rendus à la rivière pour y remettre leurs truites à l'eau. Mme Amélie Ménard mentionne qu'il y a un grand nombre de truites qui sont mortes au cours des dernières semaines.

Il est proposé par Mme Véronique Prince et appuyé par Mme Chantal Olivier d'approuver l'activité spontanée telle que présentée.

17CE1718-061

Adopté à l'unanimité

12. Assemblée générale 2018-2019

M. Mathieu Brodeur demande aux membres du C.É. de déterminer une date pour l'assemblée générale pour la prochaine année scolaire. Il est convenu que l'assemblée générale se déroulera le 11 septembre 2018 à 18h00.

Il est proposé par Mme Karine Montreuil et appuyé par Mme Amélie Pomerleau d'approuver la date du 11 septembre 2018 pour l'assemblée générale de la prochaine année scolaire.

17CE1718-062

Adopté à l'unanimité

13. Rapport des partenaires

Directeur : M. Mathieu Brodeur nous indique que nous sommes dans le dernier blitz de l'année scolaire. Il nous explique également le tableau des groupes pour la prochaine année scolaire et il nous mentionne qu'il y a un groupe de moins en 1^{re} année. M. Mathieu Brodeur et Mme Kristine Galipeau ont assisté à la formation « Sac à mots » donnée par un organisme de Cowansville. Cette formation consiste à nous aider à alléger les communications auprès des parents. Ils vont également venir donner une formation aux enseignants. De plus, l'école Ste-Cécile a été choisie pour le projet pilote. M. Mathieu Brodeur fait un retour sur la journée de grève du transport. Il nous informe que tout s'est bien déroulé et que les parents ont très bien respecté les consignes.

14. Varia

15. Questions à l'étude pour suivi

Le rapport de la présidente aura lieu lors de la prochaine rencontre du C.É.

16. Parole au public

Une personne du public se questionne à savoir s'il y a beaucoup de classe TSA. Elle demande à qui elle doit s'informer pour proposer un conférencier sur les TSA. Elle suggère la conférence de M. Éric Lépine intitulée « simplement différent » et celle de M. Stéphane Paradis sur l'estime de soi. La déléguée remplaçante du Comité de parents prend en note l'information.

17. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Vicky Guichard et appuyé par Mme Isabelle Desmarais de lever l'assemblée à 20h11.

17CE1718-063

Adopté à l'unanimité

Présidente

Directeur